# CoDev | Codéveloppement entre professionnels de l'ESS

Programme générique en date du 3 juillet 2026. Il peut être adapté à vos besoins.

**Présentation générale**

Le codéveloppement professionnel est une méthode structurée d'apprentissage entre pairs. À partir de situations réelles apportées par les participants, le groupe s'appuie sur un processus en 6 étapes pour clarifier une problématique professionnelle, croiser les regards, faire émerger des pistes d'action et renforcer la coopération et la qualité du travail entre pairs.

**Pré-requis**

- S'engager à participer à l'ensemble des séances.
- Accepter les règles du cadre : confidentialité, écoute, non?jugement, bienveillance, orientation solutions.
- Venir avec une situation professionnelle réelle à travailler.

**Objectifs généraux**

- Développer les compétences professionnelles par l'analyse collective de situations réelles.
- Améliorer la qualité de vie au travail et réduire l'isolement.
- Renforcer la coopération, la confiance et l'entraide au sein des équipes.
- Soutenir la prise de recul et la capacité d'action.

**Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables**

À l'issue du parcours, les participants seront capables de :

- Décrire une situation professionnelle rencontrée au quotidien de manière structurée.
- Formuler des questions de clarifications relatives aux problématiques professionnelles exposées.
- Identifier des pistes d'action adaptées à leur contexte.
- Construire un plan d'action personnel.
- Analyser leurs pratiques et ajuster leurs postures professionnelles.
- Contribuer à la résolution de situations apportées par leurs pairs.

**Public concerné**

- Professionnels de l'ESS, du médico?social, du social, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collectivités, ou toute équipe souhaitant renforcer sa coopération.
- Groupes inter structures ou intra?structure de 6 à 8 personnes (avec ou sans encadrants selon les objectifs).

**Modalités d'inscription et délai d'accès**

- Un échange préalable permet de cadrer les objectifs et les attentes.
- Le calendrier est co?construit lors de la première séance.
- Délai moyen d'organisation : 3 à 6 semaines.

**Méthodes mobilisées**

- Démarche structurée en 6 étapes (Payette & Champagne).
- Apprentissage entre pairs, intelligence collective, analyse du travail réel.
- Posture de facilitation : écoute active, régulation, cadrage.

**Ressources pédagogiques**

- Fiche?outil « Déroulé d'une séance de Codev » (étapes, rôles, facteurs de réussite).
- Grille de préparation d'une situation.
- Support de plan d'action individuel.
- Synthèse collective en fin de parcours.

**Modalités d'organisation**

Le parcours comprend :

**1 séance d'ouverture (1 h)**

- Présentation de la démarche
- Construction du cadre
- Planification des séances

**6 séances de codéveloppement (2 h chacune)**

- Chaque séance bénéficie à un membre du groupe.
- Déroulé type : Exposé | Clarification | Contrat | Consultation | Plan d'action | Régulation & apprentissages

**1 séance de clôture (2 h)**

- Bilan individuel et collectif
- Évaluation des apprentissages
- Projection : comment transférer durablement dans le travail ?

**Matériel pédagogique**

- Aucun matériel n'est nécessaire.

**Modalités d'évaluation**

- Auto?évaluation en fin de chaque séance (apprentissages, utilité, actions).
- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation en fin de parcours.
- Possibilité d'un bilan intermédiaire avec la direction ( dans le cas de formation intra?structure).

# Programme de formation

**Accessibilité des personnes en situation de handicap**

L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.

**Accès aux formations**
À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.

**Tarif indicatif**

**Tarif par stagiaire**
610 € HT (732 € TTC) Soit 38,13 € HT (45,75 € TTC) de l'heure

**Durée**

16 heures

## Intervenant(e)



Son CV
emploisocialetsolidaire.com

Site Web
http://emploisocialetsolidaire.com

### Philippe URVOA

Travail, Emploi & ESS - Conseils, études, recherche & formations.

Spécialiste des questions de *travail, d'emploi et d'engagement*, en particulier au sein de l'ESS – l'Economie Sociale & Solidaire – toutes mes activités poursuivent le même objectif : vous permettre de prendre soin de la diversité humaine de vos organisations.

"L'humain au centre", donc, pour mieux servir le projet.

***Ce qui m'anime ? Vous aider à cultiver, entretenir et faire grandir les richesses humaines de vos organisations.***

Depuis plus de 20 ans, je produis conseils, études et accompagnements aux organisations économiques et forme les professionnels aux différents thèmes RH.

En 2018, j'ai affiné mon expertise en suivant le master 2 *Développement et Expertise de l'Economie Sociale* à Sciences Po Grenoble et produis donc depuis des études et recherches sur le thème.

**Ses réalisations**

Conseils, études, formations ou recherche : je travaille à la carte, en fonction de vos besoins.

Sur la formation, j'interviens pour concevoir avec vous la proposition adaptée – analyse des besoins, conception pédagogique, animation et évaluation – ou vous proposer de participer à l'un des modules de mon catalogue. Que, le cas échéant, nous adaptons à votre situation.

Ici en un clic, quelques exemples de missions menées pour et avec vous.

A bientôt !

## Contenus

Chaque séance suit un déroulé en 6 étapes :

- Exposé de la situation par le « client »
- Clarification par les questions du groupe
- Contrat : ce que le client attend du groupe
- Consultation : apports, retours d'expérience, pistes d'action
- Plan d'action : choix des actions concrètes
- Régulation : apprentissages individuels et collectifs